



**CONTRAT INDIVIDUEL  
DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE**  
(En application de l'article L6353-3 du Code du travail)  
**DEVIS DE FORMATION**

Entre :

- **La SARL « OSTEONAT », L'organisme de Formation**
- **Et M/Mme/Mlle : le/la Stagiaire**

<b>Nom/ Prénom</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Téléphone portable</b>	
<b>Adresse email</b>	

Est conclue la convention suivante,

**Article 1 : Objet du contrat**

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation suivante intitulée :

**« Abord Ostéopathique de la Périnatalité »**

## Article 2 : Nature et caractéristiques de la formation

- a) **Type de formation** : formation continue pour les ostéopathes
- b) **Objectif(s) de la formation** : à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
  - Pratiquer une évaluation et un traitement ostéopathique de nouveau-né,
  - Pratiquer une évaluation et un traitement ostéopathique de femme enceinte ou après accouchement (contrôle de connaissance par QCM 20 questions)

A l'issue de la formation, une attestation de présence et de compétence sera délivrée à chaque stagiaire ayant validé l'examen.

- c) **Programme et planning de formation** :

Voir Annexe 1 page 6

## Article 3 : Prérequis

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance suivant :

- Ostéopathe DO inscrit à l'ARS, formé sur 5 ans,
- Etudiant en 5e année d'un collège agréé d'ostéopathie.

## Article 4 : Organisation de la formation :

L'action de formation aura lieu en 3 séminaires qui se dérouleront les :

**25-26-27 juin 2020**  
**3-4-5 septembre 2020**  
**3-4-5 décembre 2020**

- a) L'action de formation a lieu à l'adresse suivante :  
**HOTEL IBIS PONTJUMEAUX** 99 Blvd de la Marquette 31000 TOULOUSE
- b) Elle est organisée pour un effectif de 26 stagiaires maximum.
- c) Durée de la formation 67.50 heures.
- d) Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée et notamment les moyens pédagogiques et techniques et les modalités de contrôle des connaissances sont les suivantes :
  - Support de cours fourni au stagiaire en format PDF
  - Présentations PowerPoint
  - Pratiques individuelles entre les stagiaires
  - Films commentés de traitement ou traitement de bébés, femmes enceintes ou en post partum sur place.
- e) Les diplômes, titres ou références des responsables de la formation sont les suivantes :

- **Michèle BARROT**

Ostéopathe DO  
[michelebarrot@gmail.com](mailto:michelebarrot@gmail.com)  
[www.autour-de-la-naissance.fr](http://www.autour-de-la-naissance.fr)

Exerce en libéral à Paris XVIII ème arrondissement.

Chargée de cours en périnatalité à Paris VII Denis Diderot

Attachée à la maternité et au service de néonatalogie au Centre Hospitalier Régional d'Argenteuil depuis 2005.

- **Jean Marie BRIAND**

Ostéopathe DO MRO F  
[jmbriand.osteo@gmail.com](mailto:jmbriand.osteo@gmail.com)

Chargé de cours à Paris VII Denis Diderot

Attaché à la maternité de l'Hôpital privé d'Antony

Ostéopathe depuis 1992, exerçant depuis 1998 à Chatenay Malabry (92), enseignant 1993/2003 dans un établissement de formation initiale

- **Thierry LEBOURSIER**

Ostéopathe DO MRO F  
[thierry.leboursier@gmail.com](mailto:thierry.leboursier@gmail.com)

Ostéopathe libéral à Paris IX e arrondissement

Chargé de cours et d'enseignement à Paris VII Denis Diderot

Ostéopathe libéral à Paris depuis 1990, d'abord chargé de cours entre 1992 et 2003 (formation initiale temps plein), ostéopathe de la maternité Ambroise Paré de Bourg la Reine 2000/2016.

## **Article 5 : droits et obligations des parties liées par le présent contrat.**

- Après signature du présent contrat, le stagiaire peut demander l'annulation de son inscription. Si cette demande est faite plus de 15 jours avant le début de la formation, le chèque de réservation sera au choix du stagiaire, soit renvoyé à l'émetteur, soit conservé par l'organisme en vue d'une formation ultérieure. Si l'annulation ou le report sont fait moins de 15 jours avant le début de la formation, l'organisme peut encaisser le montant du chèque de réservation.
- L'organisme de formation se réserve la possibilité d'annuler une formation jusqu'à 30 jours avant la date du 1<sup>er</sup> séminaire. Les chèques de réservation seront au choix du stagiaire, soit renvoyés à l'émetteur, soit conservés par l'organisme en vue d'une formation ultérieure.

## **Article 6 : Dispositions financières**

Le prix de l'action de formation est fixé à 1.800,00 euros.

Le stagiaire s'engage à verser ce montant lors du premier jour de la formation (sauf accord particulier écrit avec l'organisme de formation). Le chèque de réservation de 200,00€ lui sera restitué à cette occasion.

Le règlement peut consister en l'établissement de 3 chèques, encaissés par l'organisme lors de chaque session de formation.

## Article 7 : Interruption de stage

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au *prorata temporis* de leur valeur prévue au présent contrat.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme ou de l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat sera résilié selon les modalités financières suivantes :


Interruption du fait de l'organisme de formation : remboursement au prorata temporis.  
Interruption du fait du stagiaire pour un autre motif que la force majeure : pas de remboursement.

La force majeure est définie par la jurisprudence comme un élément imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations.

## Article 8 : Litiges éventuels

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le Tribunal de Versailles sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_/\_\_\_\_/20\_\_\_\_

<p><b>Pour le stagiaire</b> (nom et qualité du signataire, tampon)</p>	<p><b>Pour l'organisme</b> (nom et qualité du signataire) JM BRIAND/ T LEBOURSIER/ M BARROT , gérants</p>  <p>OSTEONAT 6, résidence l'Orangerie 78170 LA CELLE SAINT CLOUD N° de déclaration d'activité: 11 75 52295 75 Siren: 804 583 821</p>
--	--

**Merci de nous envoyer par voie postale un exemplaire de ce contrat signé par vos soins accompagnés des documents nécessaires à votre inscription (Justificatif de formation ou certificat d'inscription ADELI, ainsi que chèque de réservation de 200,00€), afin que nous puissions valider votre inscription. Le règlement de la formation sera à verser, conformément l'article 6 du présent contrat, au premier jour de la première session.**

**Ce document est également destiné à vous permettre de solliciter éventuellement les organismes de financement de la formation professionnelle.**



## PROGRAMME OSTEONAT : « APPROCHE OSTÉOPATHIQUE DE LA PERINATALITE »

### SESSION 1

#### JOUR 1

**Séquence 1** Présentation des participants et des intervenants, briefing et présentation de la formation : Historique et spécificité de notre abord conceptuel,

**Séquence 2** La spécificité de la Lésion ostéopathique,

**Séquence 3** Caractéristiques cliniques et paracliniques du nouveau-né

**Séquence 4** La Lésion ostéopathique chez le nouveau-né ; nature tissulaire, installation anténatale ou per partum ?

#### JOUR 2

**Séquence 1** Embryogenèse/Organogenèse, Conséquences sur le développement de l'individu et sur la spécificité de l'approche ostéopathique.

**Séquence 2** Séquence pratique : méthodologie d'évaluation par l'approche ostéopathique fluïdique : biocinétique et biodynamique.

**Séquence 3** Méthode d'évaluation non invasive du nouveau-né : approche par postes d'observation.

**Séquence 4** Séquence pratique : abord des empreintes tissulaires anténatales

#### JOUR 3

**Séquence 1** Notions de néonatalogie à l'usage des ostéopathes : *l'adaptation néonatale*

**Séquence 2** Notions de néonatalogie à l'usage des ostéopathes : *Les besoins vitaux MANGER*

**Séquence 3** Notions de néonatalogie à l'usage des ostéopathes : *Les besoins vitaux DORMIR*

**Séquence 4** Notions de néonatalogie à l'usage des ostéopathes : La consultation pédiatrique en maternité

## SESSION 2

### JOUR 4

**Séquence 1** Evaluation neurologique du nouveau-né

**Séquence 2** Approche de la douleur chez le nouveau-né

**Séquence 3** Conséquences de la Lésion Ostéopathique sur le développement de l'enfant Presentation

**Séquence 4** Conséquences de la Lésion Ostéopathique sur le développement de l'enfant PRATIQUE

### JOUR 5

**Séquence 1** Spécificité de l'approche ostéopathique chez le prématuré et le grand prématuré

**Séquence 2** Suivi ostéopathique de la femme enceinte Théorie

**Séquence 3** Suivi ostéopathique de la femme enceinte - Séquence Pratique

**Séquence 4** Suivi ostéopathique de la femme enceinte - Séquence Pratique

### JOUR 6

**Séquence 1** Système nerveux Neuro Végétatif et Hémodynamique de la femme enceinte ; Physiologie

**Séquence 2** Système nerveux Neuro Végétatif et Hémodynamique de la femme enceinte ; déductions ostéopathiques

**Séquence 3** L'accouchement classique : présentation en OIGA eutocique

**Séquence 4** Les accouchements différents : Non OIGA, non eutociques, conséquences ostéopathiques

## SESSION 3

### JOUR 7

**Séquence 1** Les Lésions intra osseuses de la base du crâne

**Séquence 2** Le concept ostéopathique fluidique adapté au nouveau-né

**Séquence 3** Psychopathologie Périnatale

**Séquence 4** Psychopathologie Périnatale

### JOUR 8

**Séquence 1** Approche ostéopathique des troubles digestifs du nouveau-né.

**Séquence 2** Physiologie de la succion-déglutition chez le nouveau-né ; conséquences sur l'adaptation néonatale et l'approche ostéopathique.

**Séquence 3** Concept d'Oralité chez l'enfant ; une approche pluridisciplinaire

**Séquence 4** La femme après accouchement ; approche ostéopathique Séquence Pratique Théorie

### JOUR 9

**Séquence 1** La femme après accouchement ; approche ostéopathique Pratique

**Séquence 2** La femme après accouchement ; approche ostéopathique Séquence Pratique *clinique*

**Séquence 3** La femme après accouchement ; approche ostéopathique Séquence Pratique *PERINEE*

**Séquence 4** Evaluation des connaissances acquises, QCM

*DEBRIEFING DE LA FORMATION ; Conclusions des participants et des intervenants*



OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD  
Email : [osteonatfc@gmail.com](mailto:osteonatfc@gmail.com) – Site [www.osteonat.com](http://www.osteonat.com) – Téléphone : 0146069335  
Numéro de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025

Rev dec 2019

7



## ANNEXE 1 : Planning



### OSTEOPATHIE PERINATALE – TOULOUSE

	J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7	J8	J9
<b>9h-10h45</b>	présentation briefing	Embryo-génèse /organogénèse	Notion de néonatalogie à l'usage des ostéopathes adaptation néonatale	Evaluation Neurologique	Prématurité	SNV et hémodynamique femme enceinte	Intraosseuse de la base de crane	Troubles digestifs	Pratique post partum
<b>10h45</b>	pause	pause	pause	pause	pause	pause	pause	pause	pause
<b>11h-12h45</b>	Lésion ostéo /historique	Pratique attention divisée/approche fluide	Notion de néonatalogie à l'usage des ostéo besoins vitaux : manger	Douleur du nouveau-né	Suivi ostéopathique de la femme enceinte	Mécanisme et déduction ostéopathique	Concept fluide adapté au NN	Succion déglutition	Pratique et clinique post partum
<b>12h45-14h</b>	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas
<b>14h 14h30</b>	Echanges	Echanges	Echanges	Echanges	Echanges	Echanges	Echanges	Echanges	Echanges
<b>14h30 16h15</b>	Caractéristiques du nouveau-né	Postes d'observation	Notion de néonatalogie à l'usage des ostéo besoins vitaux : dormir	impact de la lésion ostéopathique sur le développement	Pratique femme enceinte	OIGA	Psychopathologie périnatale	Oralité approche pluridisciplinaire	Pratique périnée
<b>16h15</b>	pause	pause	pause	pause	pause	pause	pause	pause	pause
<b>16h30 18h15</b>	Lésion IO+DSOA/DSOP	Pratique retrouver la lésion fœtale	Notion de néonatalogie à l'usage des ostéo cs pédiatrique en maternité	Pratique TT Lésion osteo	Pratique femme enceinte	Accouchements différents	Psychopathologie périnatale	Concept ostéo après accouchement	Echanges Debriefing, Films

OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD  
 Email : [osteonatfc@gmail.com](mailto:osteonatfc@gmail.com) – Site [www.osteonat.com](http://www.osteonat.com) – Téléphone : 0146069335  
 Numéro de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025

Rev dec 2019